

Janvier 1997

Numéro 22

INFOS MUNICIPALES

COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



☆ MEILLEURS VOEUX ☆



ETAT CIVIL



Bienvenue à

BERTHOD Morgane, Jade, Gwendoline de "Cassoulet" née le 2 Novembre 1996

et à

Louis RAFFORT du "chemin de l'Achard" né le 5 Novembre 1996



FELICITATIONS

POUR LEUR MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

À

M. JUST Herbert pour sa médaille d'argent



M. BONINO Alain pour sa médaille de vermeil

ATTENTION : A partir du 9 JANVIER et jusqu'au 20 FEVRIER inclus la permanence du secrétariat de MAIRIE se fera le MERCREDI de 8 H 30 à 11 H 30.

 **LE MOT DU MAIRE**

Une nouvelle page se tourne, 1996 se termine, avec pour beaucoup d'entre-nous des événements qui demeureront inscrits à vie dans notre mémoire.

Au niveau social, les problèmes persistent et le nombre de chômeurs sur notre commune ne fait que croître. Souhaitons que la situation économique s'améliore et permette d'inverser cette courbe du chômage. Le plein emploi n'existera plus mais des solutions notamment la réduction du temps de travail et la création d'emplois service, demeurent des pistes à explorer.

Au niveau intercommunal, 1997 verra la mise en place de la communauté de Communes du Canton de Monestier-de-Clermont, un premier pas est fait, à nous tous de donner à cette nouvelle structure la bonne orientation. Vous pourrez lors de la prochaine réunion de la commission extra-municipale, émettre vos suggestions sur ce sujet.

Au niveau communal, les projets ne manquent pas, mais ils ne pourront se réaliser qu'à partir d'une programmation pluriannuelle pour permettre l'autofinancement. Je ne vais pas revenir sur les faibles moyens de nos petites collectivités locales.

Dotations en baisse, cotisations en hausse, une grande réforme fiscale au niveau national est plus que jamais nécessaire. Des "manes providentielles" tombent dans "l'escarcelle" de certaines communes grâce à la taxe professionnelle alors que d'autres crèvent à petit feu". Cette réforme de la fiscalité locale annoncée depuis longtemps ne se réalisera, malheureusement pas avant 1998 (année électorale).

L'année qui s'ouvre à nous verra vos élus se battre encore et toujours pour défendre les différents dossiers communaux qui préparent l'avenir. Des élus à l'image des habitants de Miribel-Lanchâtre qui dans leur emploi, dans les associations, dans la vie de tous les jours sont des Lanchatrous courageux et dynamiques.

Alors, malgré les problèmes, gardons confiance, nous avons la chance de vivre dans une communauté villageoise solidaire.

A toutes et à tous, je souhaite au nom de l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 1997, et je formule des vœux de bonne santé, de réussite scolaire pour petits et grands et d'emploi pour tous.

Courage à vous tous

Luc PUISSAT

**COMPTES RENDUS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 octobre 1996

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient excusés :

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS

- a) Acquisition du foncier
- b) demande de subvention pour : - travaux de voirie - acquisition du foncier,
- c) délimitation périmètre communauté de communes
- d) demande de subvention au PNRV pour extension assainissement

2. COMPTES RENDUS COMMISSIONS TRAVAUX ET URBANISME

3. DIVERS



1. DELIBERATIONS

a) Acquisition du foncier

Concernant l'acquisition de la propriété de madame CONY, il y a lieu de prendre une nouvelle délibération dans laquelle seront précisées les modalités d'achat.

Le conseil municipal donne son accord pour cette acquisition pour un prix total de **222 860 F** (soit 111 430 F au comptant, le reste au plus tard le 31.03.98).

b) Demandes de subventions ETAT pour :

- des travaux de voirie : remise en état du chemin de l'Achard - coût total 199 756 F H.T.
- l'acquisition du foncier - coût 222 860 F T.T.C.

Le financement de ces opérations pourrait être assuré à l'aide d'une subvention de l'Etat (50 % du coût total).

Le Conseil Municipal charge M. LE MAIRE de poursuivre toutes les démarches utiles pour le financement de ces opérations.

c) Délimitation périmètre future communauté de communes

Le conseil Municipal décide de demander à M. LE PREFET de l'Isère la création d'une communauté de communes associant les communes du canton de MONESTIER-DE-CLERMONT et se substituant au SIVOM de MONESTIER-DE-CLERMONT.

d)) Demande de subvention au PNRV pour travaux extension réseau d'assainissement

La commune de MIRIBEL-LANCHATRE adhérente au plan eau Vercors peut bénéficier de subventions complémentaires du PNRV. Une demande est faite dans ce sens pour des travaux d'extension du réseau du secteur "la pierre ronde" (en accord avec le SIVIG).

2. COMPTES RENDUS COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

- commission travaux

Pont Essart Garin : Fin des travaux prévue pour fin Octobre

Voirie : Chemin de l'Achard : différents devis ont été reçus en Mairie.

L'entreprise retenue réalisera ces travaux au 1er semestre 1997.

- commission urbanisme

Réunion du 30 Septembre : le projet du "pré Tarachou" continu d'être étudié en liaison avec le CAUE.

La population est invitée à donner son avis sur ce projet lors de la réunion de la commission extra-municipale du 15 Novembre 1996.

Des contacts ont été pris avec des sociétés de logement (SDH, PLURALIS, OPAC)

A partir du 23 Octobre, des étudiants de l'école d'architecture viendront travailler sur ce projet.

3. DIVERS

Plusieurs personnes de Miribel étaient présentes avec les élus à la réunion sur la communauté de communes qui s'est déroulée à Monestier de Clermont.

Une information sur ce sujet sera faite lors de la réunion du 15 Novembre.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE
LUNDI 4 NOVEMBRE 1996 A 20 H 30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 1996

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.

Etaient absents/excusés : PUISSAT Jacqueline (pouvoir à PUISSAT Luc)

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS

- a) Création budget annexe
- b) Nomenclature détaillée pour tous les budgets
- c) Achat photocopieur, containers
- d) Demande de subvention pour aménagement sentier : remise en état des berges de la Gresse,
- f) Demande de subvention pour enterrement ligne "Pierre Ronde"
- e) Approbation charte PNRV du 28 Octobre 1996,

2. BUDGET SUPPLEMENTAIRES 1996

3. DIVERS

★★★★★★★

1. DELIBERATIONS : toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

- a) Création budget Annexe
La commune ayant fait l'acquisition de terrain pour la création d'un lotissement au PRE TARACHOU, un budget annexe, dans la comptabilité M14 doit être créée. Le conseil autorise M. LE Maire à faire le nécessaire.
- b) Nomenclature détaillée
L'expérimentation de la M14 ayant démontré que la nomenclature simplifiée était insuffisante, Le conseil Municipal autorise M. LE MAIRE à faire la demande pour une nomenclature détaillée pour les budgets communaux.
- c) Achat photocopieur école primaire et containers
- d) Aménagement sentier : remise en état des berges de la Gresse
Demande de subvention auprès du CONSEIL GENERAL (programme 97)

(R. DU 4.11.96)

- e) Enterrement lignes "Pierre Ronde"
Demande de subvention à la DARA (programme 97)
- f) Charte PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS
Le Conseil Municipal approuve la nouvelle charte du PNRV en date du 28 Octobre 96.

2. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1996

- Budget établi pour permettre de financer le budget annexe à partir du budget communal.
- Révision en hausse sensible du poste "aménagement de l'école". Les prévisions données lors du BP 96 par l'architecte étaient notamment sous-estimées.
- Conséquences : le poste "travaux" est diminué d'autant (réalisation voirie chemin de l'Achard reportée à 97).

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

3. DIVERS

M. Luc BELLEVILLE fait le compte-rendu des différentes réunions concernant la création du village d'activités et du lotissement "Pré Tarachou".

La dernière réunion du 23 Octobre en présence des représentants du PNRV, SAT, CAUE, DDA, DDE a permis de préparer au mieux l'étude de ce projet et notamment de voir les différents financements possibles.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 18 NOVEMBRE 1996

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 1996

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents/excusés : PIROT M. (pouvoir à BELLEVILLE L.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE
MONESTIER DE CLERMONT
2. DIVERS

⊗⊗⊗⊗⊗⊗⊗⊗

1. APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

M. Le Maire soumet au Conseil Municipal, la délibération concernant l'approbation des statuts de la future communauté de communes du canton de MONESTIER DE CLERMONT regroupant les communes de : Avignonet/ Chateau Bernard/ Gresse en Vercors/ Miribel Lanchâtre/ Monestier de Clermont/ Roissard/ Saint Andéol/ Saint Guillaume/ Saint Martin de la Cluze/ Saint Paul les Monestier/ Sinard/ Treffort.

M. Yves EYRAUD décide de s'abstenir : "ce n'est pas contre la communauté de communes par elle-même, mais contre le désengagement de l'Etat envers les communes et la nouvelle ligne fiscale qui viendra pénaliser le budget des habitants de notre canton.

Les statuts sont adoptés : 10 VOIX POUR - 1 ABSTENTION

R.20.11.96

2. DIVERS

- Lettre des délégués de parents adressée à M. LE MAIRE

M. LE Maire rappelle aux délégués de parents qu'il ne peut interdire aux parents d'inscrire leurs enfants dans d'autres communes. La défense de l'intérêt du village est une priorité pour la Municipalité -, la preuve en est le projet de construction de 5 à 6 logements.

Si de nouvelles dérogations devaient survenir; M. LE MAIRE avant toute décision fera appel aux délégués pour qu'ensemble une solution soit trouvée.

- Pont Essargarin

L'inauguration du Pont aura lieu le 28 Novembre 1996 à 11 heures.



L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 9 DECEMBRE 1996 A 20 H 30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 1996

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents /excusés : POLITANO M. (Pouvoir à L. PUISSAT)

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS

- harmonisation échéances contrat assurance
- décision modificative : virement de crédit
- Indemnité de Conseil du Trésorier
- Réduction temps de travail des employés communaux
- Taux Taxe locale d'équipement

2. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE MONESTIER DE CLERMONT

- Fonctionnement démocratique
- élection des titulaires et du suppléant au Conseil Communautaire
- consultation du SIVOM sur un projet communautaire

3. SCHEMA DIRECTEUR DU TRIEVES

- consultation des communes

4. DIVERS

- Point sur les dossiers en cours
- courrier paroissiens
- Info Municipale



1. DELIBERATIONS :

- harmonisations contrats assurance : Pour une gestion plus rationnelle des contrats d'assurance, il est décidé que les échéances seront toutes au 1er Avril - **ACCORD A L'UNANIMITE.**

CM. DU 9.12

⇒ Décision Modificative : Lors de l'établissement du BP 96 sur l'échéancier des emprunts une inversion s'est faite entre les intérêts et le capital ; il en résulte qu'au chapitre emprunt il manque 2900 F par contre en intérêts il y a 2900 F en trop. le Conseil Municipal à **l'UNANIMITE** accepte que la rectification soit faite.

⇒ Indemnité de Conseil au Trésorier Payeur. **A l'UNANIMITE** le conseil accepte de verser cette indemnité à M. H. SARLIN (TP. Monestier de Clermont).

⇒ Réduction temps de travail des employés communaux. : M. Le maire propose au conseil de réduire le temps de travail des employés communaux sans baisse de salaire. Après débat, M. LE MAIRE est chargé de contacter le Centre de Gestion pour voir les modalités d'application et la pratique dans les autres collectivités. Michel GAUTHIER, fait part au Conseil de la demande de Joëlle ALGOUD d'avoir une heure de travail de plus pour effectuer le ménage des nouveaux vestiaires de l'école.
Ces questions seront remises à l'ordre du jour du prochain conseil.

⇒ Taxe Locale d'Equipement : Taxe applicable à chaque construction nouvelle payable en deux fois (18 et 36 mois), elle varie selon la surface et la catégorie du bâtiment.

Le taux de la TLE sur les bâtiments agricoles et artisanaux est porté à 2%
Le taux de la TLE sur les bâtiments d'habitation " à " 5%.

Le vote donne les résultats suivants : 2 abstentions

9 pour

|| L'augmentation de la Taxe Locale d'Equipement sera applicable à compter
|| du 1er Janvier 1997.

2. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONESTIER DE CLERMONT

⇒ Fonctionnement démocratique : suite aux suggestions faites lors de la réunion publique, le conseil Municipal décide de prendre une délibération **à l'unanimité**, dans laquelle la commune demande à la communauté de communes : - de faire une réunion d'information annuelle - d'éditer un bulletin d'information.- de consulter les habitants du canton lors de la prise de décisions importantes.

⇒ Election des titulaires et du suppléant au conseil communautaire.

-M. GAUTHIER Michel et M. PUISSAT Luc se présentent comme titulaires

VOTE : 1 abstention- 10 POUR

MM. GAUTHIER et PUISSAT L. Sont élus titulaires au conseil communautaire

CM. DU 9.12.96

-M. BONINO A. - M. BELLEVILLE L. -M. NIER M se proposent comme suppléants :

1er tour : M. BONINO	5 voix
M. BELLEVILLE	3 voix
M. NIER	0 voix
blanc	3 voix

La majorité n'étant pas obtenue (6 voix) le deuxième tour donne les résultats suivants :

2èm tour : M. BONINO	5 voix
M. BELLEVILLE	3
M. NIER	0
blanc	3

M. BONINO Alain est élu suppléant à la communauté de communes.

⇒ Consultation du SIVOM sur un projet communautaire
Réunion publique le 20 JANVIER à 20 h 30 à la salle polyvalente afin que les habitants de Miribel Lanchâtre prennent part à ce projet.

3. SCHEMA DIRECTEUR DU TRIEVES

Cette question sera également abordée lors de la réunion publique du 20 JANVIER 1997.

4. DIVERS

⇒ Pré-Tarachou : M. BELLEVILLE nous rappelle que lors de la première réunion à la DDE, la demande de la commune concernant le prêt PLA (prêt locatif aidé) n'avait pas abouti.
Une deuxième réunion (20.11) a eu lieu . La commune a refait une demande avec un dossier plus complet et le soutien du SIVOM, du Député et du Préfet. La demande a de fortes chances d'aboutir. La commune bénéficiera de la priorité 2, à savoir 4 logements en 97 - 4 logements en 98.
Une réunion avec les différents partenaires est prévue le 20 DECEMBRE pour continuer à travailler sur ce dossier.

⇒ Pont Essart-Garin : L'inauguration a eu lieu le 28 Novembre dernier. Le passage à gué se fera lorsque le débit du ruisseau de la fontaine Ardente sera moins important.

CM. DU 9.12.96

⇒ Courrier comité paroissial : M. LE MAIRE lit la lettre de Mme et M. De SAINT ALBIN.

Avec l'accord du Conseil Municipal, M. Le Maire fera un courrier dans lequel, il rappellera que la commune a investi 130 000 F pour l'installation du chauffage dans l'église. Que le comité paroissial devait verser la somme de 40 000 F à la commune en participation à ces travaux. Qu'à ce jour la commune n'a pas été créditée de ce montant

En conclusion le conseil décide d'assurer l'approvisionnement en fuel pour le chauffage de l'église, lorsque cette participation sera versée à la commune.

⇒ INFO MUNICIPALE : parution en Janvier - Les associations doivent faire parvenir leur article avant le 20 Décembre.

Réunion COMMISSION INFO MUNICIPALE LE 23 DECEMBRE A 18 heures.

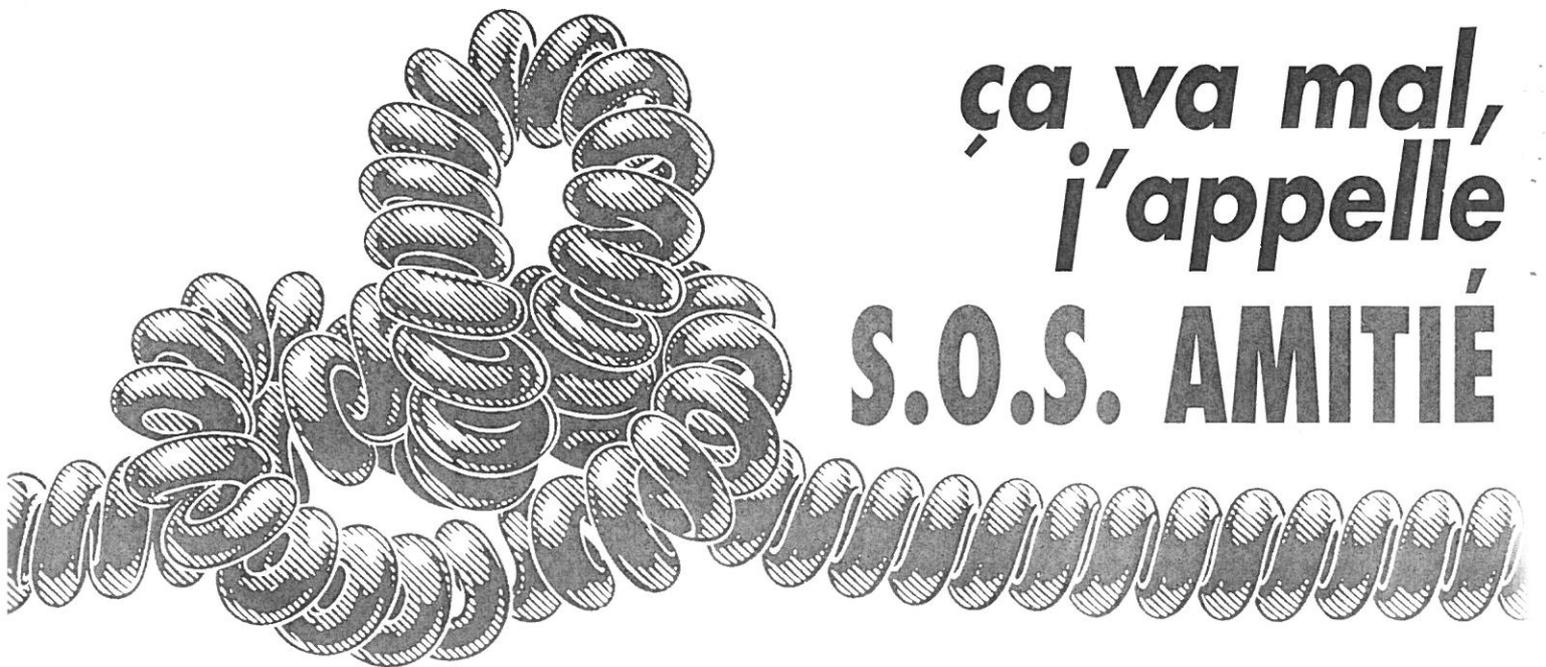
⇒ MARCHE : il n'y aura pas de car pour aller au marché le VENDREDI 27/12

-> RAPPEL: Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales ont jusqu'au 31 Décembre 1996..

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 13 JANVIER 1997 A 20 H 30**

INFORMATIONS DIVERSES



**ça va mal,
j'appelle
S.O.S. AMITIÉ**

Un numéro à composer... **04.76.87.22.22**
... la communication s'établit avec un homme ou une femme.

Vous pouvez **PARLER... PARLER** en toute liberté
dans l'anonymat et sans crainte d'être jugé.

PARLER des difficultés qui vous accablent, de la solitude
qui vous emprisonne, de l'angoisse qui vous étouffe.

PARLER du problème dont on ne peut entrevoir seul
la solution

PARLER de son désespoir

S.O.S. amitié : des hommes, des femmes sont là
- 24 h sur 24 - pour vous **ÉCOUTER**

S.O.S. AMITIÉ - B.P. 351 - 38014 GRENOBLE CEDEX - Tél. 04.76.87.22.22
Association reconnue d'utilité publique, animée exclusivement par des bénévoles
NB - Vous pouvez participer à son action en effectuant vos dons au CCP LYON N°5 836 36 K

Tiré du RECUEIL des ACTES ADMINISTRATIFS - PREFECTURE de l'ISERE

CANTON	Population D.G.F. 1996	Potentiel fiscal par habitant 1996	D.G.F.		Taux Impôts Locaux				Produits des Impôts Locaux		
			1996	% évol.	T.H.	F.B.	F.N.B.	T.P.	1996	% évol.	
MONESTIER DE CLERMONT											
AVIGNONET	171	9233.04	229055		2.87	5.17	27.19	9.76	860545	14.11	
CHATEAU BERNARD	439	1355.24	640781		11.26	19.93	54.01	11.61	627232	8.22	
GRESSE EN VERCORS	770	2471.02	1245664		12.59	15.95	65.00	19.95	2202024	8.94	
MIRIBEL LANCHATRE	240	1694.45	250284		10.25	11.78	66.49	19.02	312325	-25.91	
MONESTIER DE CLERMONT	984	1988.72	875527		6.79	19.11	56.45	10.25	1475207	0.26	
ROISSARD	250	2391.19	218349		4.82	6.33	38.55	13.61	362009	6.57	
SINARD	555	1996.75	482106		7.46	8.58	33.59	11.32	704901	4.52	
ST ANDEOL	154	1238.09	136574		14.61	22.65	60.95	4.17	232544	1.05	
ST GUILLAUME	270	1650.94	307541		11.64	15.15	57.75	13.44	437126	8.87	
ST MARTIN DE LA CLUZE	532	2263.14	422743		6.26	11.12	38.85	13.54	871466	6.17	
ST PAUL LES MONESTIER	231	2057.30	252643		5.94	7.42	36.82	9.39	329770	19.59	
TREFFORT	104	8535.76	117890		6.62	15.57	50.21	18.05	969020	2.40	

- Tableau, relatif à la situation financière des communes du Canton de Monestier de Clermont.

- Une preuve de la nécessité de relancer l'activité économique sur Miribel-Lanchâtre notamment en réalisant au plus vite le projet du Pré-Tarachou.

CALENDRIER DES PERMANENCES ARCHITECTE

SAMEDI 04 JANVIER 97
01 FÉVRIER
01 MARS
05 AVRIL
03 MAI
07 JUIN

SAMEDI 05 JUILLET
02 AOÛT
06 SEPTEMBRE
04 OCTOBRE
08 NOVEMBRE
06 DÉCEMBRE

il est préférable que les personnes qui désirent consulter l'architecte , contactent auparavant le SIVOM afin que d'essayer d'organiser au mieux la matinée et ainsi réduire l'attente de chacun.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

SECOURS POPULAIRE

Le secours populaire français a ouvert une antenne sur le canton de Monestier-De-Clermont à SAINT GUILLAUME.

Le secours populaire est une association de solidarité, loi 1901, qui a fêté son cinquantenaire en Décembre 1995. Reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire. Ses buts sont la solidarité, la lutte contre l'exclusion et la précarité. Elle intervient auprès des plus démunis par l'aide alimentaire ponctuelle, l'aide vestimentaire, les vacances des enfants, Noël, la journée des oubliés des vacances, l'aide aux devoirs, etc.

Ces seules ressources sont les dons reçus et les subventions allouées par les collectivités. Elle travaille sur l'Isère avec 3 salariés et 700 bénévoles.

L'antenne de St guillaume fonctionne avec toutes les activités du Secours populaire français sauf pour l'aide alimentaire puisqu'elle est partie prenante dans le collectif d'entraide du Trièves.

Cette association accepte les dons en espèces, mais aussi tous matériel ou vêtements susceptibles de pouvoir encore servir.

Pour déposer des dons quels qu'ils soient à SAINT-GUILLAUME, l'antenne est chez André ACHARD, ouverte tous les jours. Une permanence administrative est ouverte pour tout renseignement le MARDI DE 10 H à 12 H.



SOU DES ECOLES

Pour l'année scolaire 1996/1997, le nouveau bureau du sou des écoles se compose de :

Catherine MOULIN	Présidente
Marc PIROT	Trésorier
Corinne FELIX-WAQUET	secrétaire
Joëlle ALGOUD	Membre
Martine VOGT-BONINO	Membre

Afin d'aider au financement des activités sportives (cycle de piscine, cycle de ski de piste) culturelles (projet cinéma, sorties au musée...) ou autres, les manifestations suivantes sont à retenir :

➤ **LOTO le DIMANCHE 26 JANVIER 1997 A 14 H** à la salle polyvalente
Nombreux lots - 20 F le carton - 50 F les 3 cartons
Buvette et vente de pâtisseries sur place.

➤ **CARNAVAL le SAMEDI 15 MARS**

Défilé au village le matin
vente de bugnes aux habitants.



Merci d'avance de votre participation à la vie de l'école du village.

BONNE ANNÉE A TOUS !

le bureau

LANCHATRE ANIMATIONS

L'année 1996 s'est terminée en "jongleries" avec le groupe des "Nigauds" descendu du Vercors jusqu'à Miribel pour la fête de

NOEL le 8 DECEMBRE.

Jonglages et chansons ont ravi petits et grands, et l'arrivée du Père Noël avec son habit et sa barbe blanche en a surpris plus d'un.



LANCHATRE ANIMATION (SUITE)

> YOGA

Depuis OCTOBRE, un cycle de YOGA se déroule tous les SAMEDIS matin à la salle polyvalente., avec JOEL, professeur de YOGA.

Une dizaine de personnes y participe régulièrement.

> THEATRE

Pour les enfants de 8 à 12 ans, une activité théâtre a lieu tous les MARDIS de 17 h à 19 H à la salle polyvalente, encadrée par Marguerite LECLERC.

9 enfants y sont inscrits et préparent un spectacle pour la fin d'année.

> Rendez-vous plus que jamais au **CINEMA** avec un programme de qualité en avant-seconde à MIRIBEL-LANCHATRE en 1997.

Vendredi 24 Janvier	capitaine CONAN	Tout public
Vendredi 31 Janvier	Micros Cosmos	Tout public
Samedi 22 Février	Un air de famille	Tout public
Vendredi 28 Février	le Bossu de notre Dame	Tout public

Toutes les séances ont lieu à la salle polyvalente à 20 h 30.

PRIX adulte : 20 F Place enfant : 15 F

> L' ASSEMBLEE GENERALE DE l'Association aura lieu LE **7 Février**
~~VENDREDI 17 JANVIER~~ 1997 à 20 H 30 à la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR : Bilan des activités

Bilan financiers

Démission et renouvellement du bureau

VENEZ NOMBREUX.

BONNE ANNEE A TOUS !

LOISIRS JEUNES

UN BON REPAS !!!

C'est dans une ambiance très conviviale que 96 personnes sont venues apprécier le repas fait et cuit au four par des "mains de Maîtres".

Notre tombola a remporté un grand succès, grâce aux dons de nos généreux artisans.

Merci à eux.

Signalons que le 1er prix, un bon de 1000 F à DECATHLON a été gagné par Mme Paulette ARNAUD ; que Jacqueline et Michel sont repartis avec un magnifique Dalmatien et que le 3ème prix, un gros nounours, a été remporté par J.P. ARNAUD.

Nos Lanchatrous ont été gâtés.

Un grand MERCI aux bonnes volontés qui sont venues nous donner un coup de main. Grâce à eux cette journée a été une réussite.

Le bénéfice de cette manifestation (5000 F) servira à organiser des activités pour les enfants.

ET.....DES LE 11 JANVIER →→→→ TOUS A VOS SKIS !!!!!!!



MEILLEURS VOEUX

AUX HABITANTS "SUPER" de MIRIBEL LANCHATRE qui se
reconnaîtront

Merci à vous, qui
m'avez aidés ce
fameux 31 au soir, en
me prouvant qu'à une
trentaine, une supercinq
c'est léger !

Et merci de m'avoir accueilli
par un bat de soirée avec
vous, où je me suis plus amusé
que les six heures suivantes.

J'espère vous revoir
prochainement (je viendrai
en vélo avec ski !)

Bonne Année à tous !

Nicolas Bailleu

LES MANIFESTATIONS AU VILLAGE

- REUNION PUBLIQUE EXTRA-MUNICIPALE LE 20 JANVIER 1997
- LOTO DU SOU DES ECOLES LE 26 JANVIER 1997 à 14 heures
- ASSEMBLEE GENERALE DE LANCHATRE ANIMATION LE
7 FEVRIER 1997
- CARNAVAL DU SOU DES ECOLES LE 15 MARS 1997
(défilé le matin dans les rues du village)

VU A TRAVERS LA PRESSE

La classe unique, couveuse de bons élèves

Selon une étude, ils obtiennent de meilleurs résultats.

L'école rurale (1), un laboratoire qui s'ignore? Ou plutôt ignoré. C'est la conclusion que l'on pourrait tirer d'une récente étude menée par des chercheurs de l'Iredu (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation, basé à Dijon) sur l'école primaire rurale en France. Premier résultat: les élèves des classes uniques (tous les niveaux réunis, du CP au CM2 sous la responsabilité d'un seul institut) ou à plusieurs niveaux (par exemple, CP et CE1 dans une même classe) ont de meilleurs résultats que ceux passés par des classes dites «normales» (un niveau, un maître).

Les deux chercheurs de l'Iredu, Christine Leroy-Audoïn et Alain Mingat, soulignent même les aspects particulièrement positifs d'une scolarité effectuée en classe unique. L'écart est de 3,9 points en fin de CE2 et de 4,8 points à l'entrée en sixième entre des élèves de classe unique et des élèves de classe classique (en comparaison, la différence de réussite entre des enfants de cadres et d'ouvriers s'élève à 9 points). Le risque de redoublement, une fois au collège, s'avère aussi moins élevé pour les élèves issus de classes uniques ou multiples.

«Dans les cours multiples, les élèves sont à la fois plus autonomes et plus fréquemment en situation de travail», estiment les deux chercheurs. «La rup-

ture entre le primaire et le collège, qui tourne essentiellement autour de la notion de travail personnel, est atténuée», explique Alain Mingat, qui pré-

se que «la validité de ces résultats dépasse la spécificité du milieu rural». Autrement dit pourrait se vérifier en milieu urbain si on y développait le système des classes uniques ou à plusieurs niveaux. Rappelons que si les structures rurales représentent 44% des écoles françaises,

elles ne scolarisent que 20% des élèves. Et que sur l'ensemble du cheptel des écoles de campagne, 11% fonctionnent avec plus de quatre classes, 59% avec une ou deux. Ces travaux de l'Iredu, qui ne font que confirmer des études déjà publiées, notamment par la Direction de l'évaluation et

de la prospective du ministère de l'Éducation nationale (2), remettent en cause la validité de la politique de regroupements pédagogiques lancée dans les années 60. On s'abritait alors derrière une certitude pédagogique: celle de l'efficacité plus grande des classes à un cours. Certitude au demeurant bien commode pour imposer la fermeture d'écoles dans les petits villages.

Une autre étude, d'Alain Mingat et de Cédric Ogier, montre par ailleurs que cette politique de regroupements pédagogiques réalise de fausses économies d'échelle. Pas pour l'Etat, qui supprime des postes d'instituteur. Mais pour les collectivités locales, qui doivent financer les transports scolaires.

«Le problème, explique Alain Mingat, est qu'il existe deux décideurs. L'Etat, qui organise la carte scolaire, et le Département, qui s'aligne en finançant les transports. Rouvrir des écoles coûterait plus cher à l'Etat, mais moins cher aux collectivités locales.»

À l'heure où l'Etat cherche plutôt à se désengager du système éducatif, il n'est pas sûr que Bercy apprécie les conclusions de cette enquête ●

PAUL QUINIO

(1) C'est le thème d'un colloque qui se tient aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Le sujet intéresse également les enseignants: un second colloque, organisé celui-là par le SNUipp, syndicat des instituteurs et professeurs d'école affilié à la FSU, se tiendra en novembre.

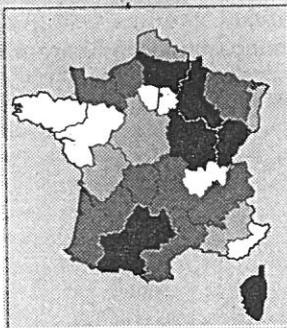
(2) Numéro spécial *Education et formations* d'octobre 1995 sur l'école en milieu rural.

Sur l'ensemble des écoles de campagne, 11% fonctionnent avec plus de quatre classes, 59% avec une ou deux.

Les classes uniques

Proportion d'écoles à classe unique par académie pour l'année scolaire 1993-1994

□ Moins de 7% ■ de 14 à 22%
▨ de 7 à 14% ■ de 22 à 32%



Source: ministère de l'Éducation

DENIS DARZACQ

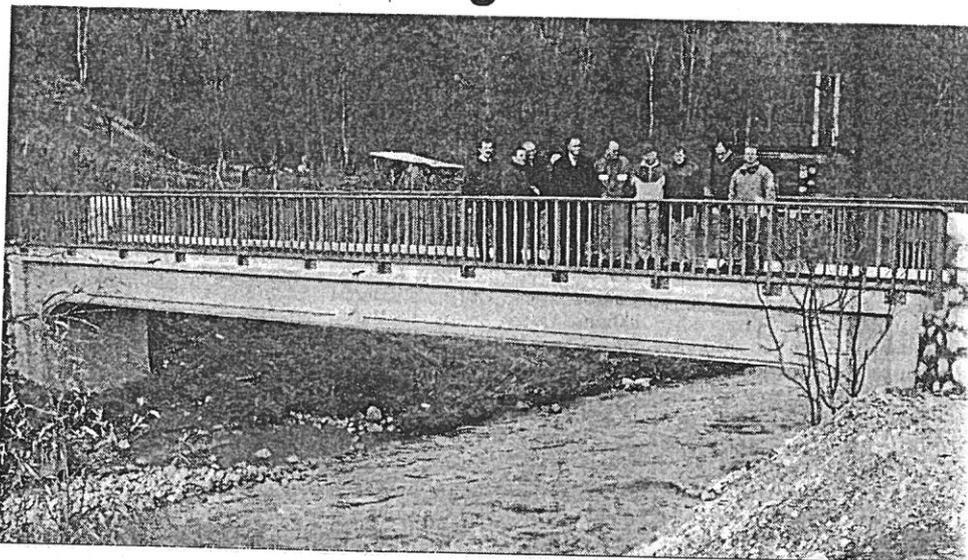
Journal "Le rfonde"

Inauguration du pont d'Essargarin

C'est dans le même esprit — conserver le plus possible le patrimoine français — que les trois communes Miribel-Lanchâtre, Le Gua et St-Martin-de-La-Cluze ont réalisé, dans un effort de solidarité et d'intercommunalité, la réfection de ce petit pont, âgé d'environ cent ans, qui fut construit au début du siècle par les établissements Berthelot, prédécesseurs de Vicat.

Cet édifice, principalement utilisé pour l'agriculture et le loisir (randonnées pédestres, équestres et VTT), entre évidemment dans le cadre de l'aménagement des sentiers prôné par le Parc Naturel Régional du Vercors.

Dans un froid hivernal, les trois maires, le conseil général qui a financé 35 % la réalisation, représenté par M. Pellerin de la DARA, la DDE de Monestier-de-Clermont, avec M. David et M. Mollier, contrôleur des travaux, la coordination de sécurité AFICOOR, M. Orsini, les représentants des entreprises qui ont effectué le travail ainsi qu'un



Tous sur le pont

des principaux emprunteurs du pont (un habitant du coin) ont célébré l'inauguration, satisfaits de l'excel-

lent résultat et du bon déroulement des opérations.

Après une bonne poignée de main,

tous se sont retrouvés dans un restaurant du Gua pour un casse-croûte bien mérité. ■

Dauphiné - Libéré

V I F

Le 20 juillet le Comité ANACR de Vif et Vallée de la Gresse a commémoré le 52^{ème} anniversaire du massacre de 11 otages et Résistants, au Col du Fau, avec la participation des Pionniers du Vercors, des Anciens Combattants et de la Municipalité. Le Maire de Monestier prit la parole au Monument du Col et Rossi, Président du Comité de l'ANACR à la stèle de la carrière où furent fusillés nos camarades. En cours de route un bouquet fut déposé à la stèle des Cadorats où tomba notre ami Loiseau de la Cie Stéphane. Le lendemain 21 juillet, cérémonies du Souvenir à la stèle du Verney (Miribel-Lanchâtre) et au Monument de Revolleyre (Le Guâ), à la mémoire des Combattants du Vercors, arrêtés et abattus dans ces lieux. Participation nombreuse de la population, des Résistants, familles et élus. Notre Comité a déploré le décès de notre "Ami" Gérôme Gilbert, anciens de 39-40 (il a participé à l'ultime bataille de Voreppe). Il fut de toutes nos manifestations, banquets... Jo Rossi retraça, en quelques mots son cheminement d'ancien combattant, d'ami et de fraternel camarade.

Resistance Isère

Nouvelles du Pays

OBJETS ENCOMBRANTS

Sur le Canton de Monestier

D'où viennent tous ces déchets non ménagers qui, chaque jour, emplissent le container mis à disposition à St Guillaume ?

En 1989, il est décidé de mettre à disposition des habitants du canton, un container de 35 m³ qui permettrait de collecter les ordures non ménagères. A l'époque en moyenne, deux vidages par mois étaient nécessaires. Ce qui représentait environ 25 vidages/an, soit 875 m³.

Aujourd'hui, nous effectuons 80 vidages de benne/an, ce qui correspond à 2800 m³ de déchets collectés.

Cet état de fait se traduit par une augmentation de 70,00 frs par redevance OM.

Que déposons-nous dans ce container ?

Du bois, du gazon, des gravats, de l'électroménager, des ferrailles, du papier, etc.. Ne serait-il pas possible de mieux gérer l'utilisation de ce container ?

Ne pourrions-nous pas ne pas abuser de ce service très pratique qui a été mis à notre disposition, mais qui, ne l'oublions pas, nous coûte très cher ?

En 2002, toutes les décharges seront fermées, le tri et la valorisation des déchets seront obligatoires. Si nous ne faisons pas un effort, si nous ne nous disciplinons pas afin de réduire les tonnages actuels, nous pouvons estimer leur augmentation à 130%;

Seuls l'ouverture prochaine de la déchetterie et votre esprit civique pourront apporter une solution à ce problème.

Le Vice-Président délégué au service OM. Michel Gauthier.

TELETRAVAIL

par Charles MOUREAU

Phénomène de société ou réalité économique

Le fruit du voisin est toujours meilleur. Peut-on en dire autant du bureau du voisin ? C'est en tout cas l'expérience que sont en train de mener de grandes entreprises françaises, en délocalisant certains de leurs salariés : commerciaux, cadres supérieurs, ingénieurs, prospecteurs... alors que le coût au mètre carré dans les grandes métropoles est hors de prix, que le temps passé dans les embouteillages n'est pas rentabilisé, que le stress urbain entame l'efficacité du cadre dynamique. Le salarié est-il encore indispensable au sein de l'entité qui l'emploie ? Le salarié nomade remplacera-t-il à terme le sédentaire ?

Dites ! ça vous dirait d'aller travailler à l'hôtel avec moi ? Pour le moment, les toutes premières tentatives d'élaboration d'un plan de délocalisation partielle de sa force de travail s'adressait à un public «bénévole». Du moins en cas de refus, le salarié ne risque-t-il pas de se voir taxer de «pauvre sédentaire» ou de «non initié».

Les sociétés pour lesquelles les notions de *culture d'entreprise* et de culte de l'*autonomie managériale* revêtent une importance capitale en matière de motivation des ressources humaines, ont d'ores-et-déjà proposé à leur salariés de relever ce défi du III^{ème} millénaire.

Chez Hewlett Packard France, le mode d'organisation du travail est depuis longtemps conforme aux principes mis en place par la maison mère. La célèbre *H.P. Way of work*.

Monique Demonceaux, Directeur des Ressources



Humaines de l'entité commerciale H.P. France, déclare que «pour un ingénieur en maintenance qui passait le plus clair de son temps -en moyenne 80 %- chez le client, la question sur la nécessité de travailler à distance ne se posait plus. Ce concept devenait même indispensable. Nous nous sommes donc adaptés à l'évolution technologique et à l'organisation des flux logistiques. Travailler à flux tendu procure des gains de productivité considérables. Passer chaque jour à son bureau n'avait

plus de sens». A l'heure actuelle on estime à 30 % le nombre de salariés de cette entreprise qui travaillent sans un superviseur. Du moins à proximité de leur lieu de travail. « Il a fallu d'abord, évaluer les points forts et les points faibles du système d'auto gestion des cadres, déclare Monique Demonceaux, avant de poursuivre l'opération, voire l'étendre à d'autres salariés ».

Pour ces «cobayes» du télé-travail, abandonner le navire amiral pour une... chaloupe ! et passer par dessus bord tout lien -direct- de subordination, exigeait une discipline et une organisation exemplaire. C'est encore la théorie. Car, si la perte des contraintes liées au temps gâché dans les transports, les plannings suggérés ou imposés... s'accompagnait d'un aménagement plus cohérent et «personnalisé» de son temps de travail, une forte capacité d'adaptation à un nouvel ordre social et moral s'imposait néanmoins.

Aux côtés de Jean Faure, Sénateur-maire d'Autrans, Michel Hannoun, Député-maire de Voreppe et Didier Migaud, Député-maire de Seyssins, René Monory, Président du Sénat assiste à une démonstration de visio-conférence, au télé-space-Vercors.



La place du télétravail

Les télé activités, nouvelle-nées de l'organisation du travail, n'ont pas encore franchi le stade de l'expérimentation. Objectif : évaluer et comprendre les besoins des utilisateurs. Or, depuis le début des années 90, date des premières expériences pilotées par des collectivités locales, le télétravail n'a pas atteint les espérances. Il a fallu attendre 1993 pour que la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) lance deux appels à projets. Un engagement -financier- marquant la volonté de promouvoir le télétravail et de l'utiliser comme un outil d'aménagement du territoire et de développement économique. Malgré tous ces efforts, les télé activités avaient des difficultés à émerger. Les habitudes de travail semblaient ne pas vouloir changer. Sans une véritable politique pragmatique en faveur des centres de télétravail, de nombreux sites aux équipements ultra moderne se sont retrouvés vidés de leur substantifique moelle : les partenaires économiques.

En règle générale, le télétravail consiste à délocaliser puis à développer un savoir-faire, à alléger par là même les charges d'exploitation et bien sûr augmenter la compétitivité. Une alternative aux suppressions d'emplois ? Cela reste à prouver.

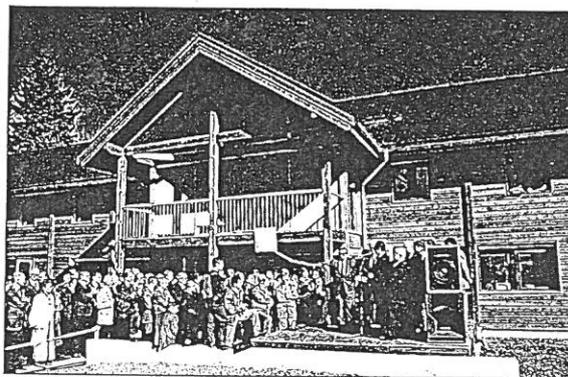
.....
Les grandes entreprises qui ont recours au télétravail sont en général, des sociétés de services.

.....
C'est pourquoi demain, selon des études macro économiques, le télétravail devrait équiper les pays sous développés, là où justement la rémunération du travail est la moins chère. Sa demande répond donc à une logique de marché. Face au chômage, le télétravail n'augure certainement pas l'ère du plein emploi. Il peut néanmoins apporter une amélioration pour ce qui est de la formation et la réinsertion d'un public en difficulté. Son apprentissage débouchera sur un éventuel emploi. Qu'il soit attaché à une structure ou à son propre compte, le télé travailleur se fixera là où il le voudra ; c'est à dire dans un environnement favorable pour se fixer définitivement ou au contraire circuler avec des nouveaux outils de communication. Quiconque utilise des nouvelles technologies de communications est un télé travailleur en puissance. Gérald Dulac, conseiller municipal à Grenoble, estime que " *si la société de l'information prépare l'avenir, une situation mal maîtrisée crée un danger dans l'impact des nouvelles technologies de l'information sur l'aménagement du territoire* ". Dans l'hexagone, bon nombre de collectivités territoriales se sont dotées d'espaces d'accueil d'entreprises. Au lieu de créer des quantités astronomiques de mètres carrés dans des espaces «ghettotisés», sans véritable accompagnement de l'entreprise, les collectivités locales ont souhaité davantage rassembler des investisseurs

qui ont une philosophie semblable du travail à distance, en leur offrant plus que des surfaces habitables, mais un environnement de pointe et évolutif.

Portable et télétravail

L'ordinateur reste l'interface privilégiée entre le télé travailleur et le reste du monde. Aujourd'hui, on considère que 70 % des hommes et femmes d'affaires Américains voyagent avec un portable,



A Villard-de-lans, le Télespace Vercors un centre expérimental qui accueille des télé travailleurs.

le plus souvent équipé d'un modem et de fonctions de communications. Capable d'envoyer des fax, de se connecter en réseau et d'envoyer du courrier... électronique (E-mail) sans avoir à s'affairer d'une boîte-aux-lettres à une cabine téléphonique. De plus, aux U.S.A. sur 90 % des cartes de visites figurent une adresse électronique. En France, les télé services ou télé activités ont représenté, en 1995, un marché de 33 MdF. Les estimations lancent un chiffre d'affaires de l'ordre de 195 MdF. en 2005. A l'orée du IIIème millénaire son chiffre d'affaires devrait dépasser celui du pétrole! La population totale de télé travailleurs aux U.S.A. a atteint 20 millions d'individus ; 8 millions en Europe et quelques 300 000 en Suède, Finlande, Royaume-Unis et France. Des études montrent également que 55 % des actifs interrogés sont favorables à la pratique du télétravail. Le refus de «*télé travailler*» deviendra-t-il un jour un motif de licenciement ?

Télé travail... haute définition !

En France, le terme de télé travail, était au départ assez mal perçu. Parce que ce «métier» a trop souvent été utilisé en vase clos et pas assez explicité au grand public, le télé travail s'est vu associer des

noms évocateurs : *travail à domicile, travail répétitif et à la tâche, Smicard de l'an 2000* etc. Or, on a tendance à oublier : autonomie, qualité de vie, approche globale des NTCI (nouvelles technologies de l'information et de la communication). Le télé travailleur n'est pas, comme le veut la légende, isolé du monde qui l'entoure, heureusement. A l'inverse de la Grèce, pays dans lequel ce terme est banni du langage, l'hexagone commençait à voir apparaître des projets novateurs, sous l'impulsion notamment de collectivités territoriales en partenariat avec des sociétés de services. Pas facile, de passer du lieu de travail - défini comme un lieu social- à son domicile ou un bâtiment «pépinière d'entreprises». C'est vraisemblablement une des raisons pour lesquelles nous avons assisté récemment à l'inauguration d'espaces d'accueil de télé travailleurs. Qu'il s'agisse du complexe de télé travail situé à Clelles-en-Trièves ou du Télespace-Vercors à Villard-de-Lans, l'objectif est de bâtir une dynamique collective, de participer activement et concrètement à l'aménagement du territoire rural en perte de vitesse, et qui ne demande qu'à être intégré dans une logique de développement durable.

Mme Camille Chatelard, maire d'Avignonet, rend hommage à l'énergie et au courage qu'ont su faire preuve les élus du District dans l'élaboration du Télespace-Vercors.

.....
" Comme c'est le cas de beaucoup d'élus présents à l'inauguration du Télespace-Vercors, je félicite l'initiative heureuse de Jean Faure, précurseur en France de ce nouvel espace de télétravail. C'est une chance pour nos régions qui sont confrontées aux problèmes de distances, de routes enneigées, de mauvaise desserte routière... là ces contraintes paraissent abolies. J'ai envie de dire que Villard-de-Lans est la capitale du Vercors, un site merveilleux. C'est une chance pour le Trièves puisque nous souhaitons de plus en plus collaborer avec ce versant du Vercors. D'autant plus qu'il faut éviter de s'isoler. La preuve en est à Clelles, où une première expérience de télétravail a été possible grâce à la volonté de Pierre Gimel, maire de Clelles et conseiller général. Désormais, les efforts de rapprochement, de synergie entre les communes ont conduit d'autres communes à réfléchir à ce genre d'alternative, en particulier dans le canton de Monestier-de-Clermont. Il est important d'avoir un pôle important situé sur le Vercors, qui à l'avenir soutiendra plusieurs petits satellites. N'oublions pas non plus que le projet global de Vercors-Connect comprend également le Réseau Buissonnier et le projet avec le lycée et bientôt l'université. Le tout constitue un ensemble remarquable et cohérent pour une culture générale de l'outil informatique. " ■

Donnant à la Résistance et à l'ANACR une priorité symbolique, c'est à notre Président qu'a été confié le soin de clore la manifestation.

L'ouverture d'un siège, c'est-à-dire l'implantation du F.N. à Grenoble, et la venue de Le Pen dans nos murs sont une provocation et une injure à notre Résistance, une injure à notre ville, Compagnon de la Libération.

C'est aussi une violation, une dérision des lois contre la reconstitution des ligues et partis d'idéologie fasciste ou raciste.

Le Front National n'est pas un parti comme les autres mais une résurgence des organisations pétainistes, S.O.L. ou Milice, à jamais interdites.

Quand Le Pen parle de pureté, on croit réentendre Darnand, le chef de la Milice excitant ses tueurs à combattre "contre la démocratie, pour l'autorité, contre la peste juive, pour la pureté française".

Quand il parle de différence de races, il cite pratiquement Mein Kampf.

Quand il nie les fours crématoires, les chambres à gaz et le chiffre des exterminés, il reprend les dénégations des monstres de Nuremberg.

Quand le Front National expurge les bibliothèques publiques des villes dont il s'est emparé de titres écrits par des hommes de liberté pour n'y exposer que la littérature nazie ou révisionniste, il singe et ressuscite Goebels, qui, au mot de "culture" sortait son revolver.

Le fascisme, c'est caractéristique, commence toujours comme ça, par des autodéfes de livres.

Dans un premier temps, il interdit ou détruit les œuvres qui ne lui conviennent pas, puis un jour, il interdit et détruit leurs auteurs. Le Pen n'en est encore qu'aux livres.

National-Socialisme, fascisme, pétanisme ou lepenisme sont synonymes. Ce sont les têtes, continuellement renouvelées, de la même bête immonde. Ce sont les mêmes calamités, invariablement faites de racisme, xénophobie, nationalisme, répression, haine de la République et de la démocratie, régression sociale, suppression de la liberté et des droits de l'Homme.

Le lepenisme, comme les autres fascismes, pousse sur le terreau du chômage et de la misère, récupère les révoltes, les déceptions et les détresses sous les mêmes allures de dernier recours ou d'homme providentiel.

Les néo-fascistes d'aujourd'hui ne sont pas encore, à première vue, aussi dangereux que nos miliciens, leurs orateurs que nos Maurras, mais croyez-en notre expérience, ça viendrait vite !

Comme jadis, nous appelons à la Résistance, tous les antifascistes, les républicains, les démocrates. Le combat que vous allez devoir

mener est le prolongement du nôtre, aussi exaltant et aussi décisif. C'est le combat des mêmes contre les mêmes. Vous êtes notre relève.

LE PEN À GRENOBLE est une injure à la Résistance

**GRENOBLE COMPAGNON DE LA LIBERATION MANIFESTE
CONTRE L'INAUGURATION D'UN SIÈGE DU FRONT NATIONAL**



25 000 personnes dont beaucoup de jeunes défilent derrière la banderole de l'ANACR et ovationnent l'appel de son président à RÉSISTER encore.

Résistance Isère

